ABA
Société à Responsabilité Limitée d'Architecture
Au capital de 2000 euros
Inscrite à l'ordre des architectes de Bretagne sous le n° S21344
Siège social : 2B Lieu-dit Le Narbon
56410 ERDEVEN
RCS LORIENT 881 538 961

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 17 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 17 juin,
A 18 heures,

Monsieur Achraf BENBOUZID, demeurant 2B Lieu-dit Le Narbon 56410 Erdeven,

Propriétaire de la totalité des 200 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société ABA,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions suivantes relatives au changement de siège social de ladite Société :

PREMIERE DECISION – TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société ABA du 2B Lieu-dit Le Narbon 56410 ERDEVEN au 8 rue Georges Gaigneux 56100 LORIENT à compter de ce jour.

Par conséquent, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé au : **8 rue Georges Gaigneux 56100 LORIENT. »**

Le reste de l'article reste inchangé.

DEUXIEME DECISION – FORMALITES, POUVOIRS

L'associé unique décide de donner tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal constatant ses décisions en vue de procéder à l'accomplissement des formalités légales de publicité.

De tout ce qui précède, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Achraf BENBOUZID,
Associé Unique

